

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

# SQY Therapeutics a inauguré son nouveau laboratoire de recherche & développement

Dossier page 2

L'entreprise SQY Therapeutics, auparavant basée au sein de l'UFR Simone Veil santé de l'UVSQ, est installée depuis le mois d'août au parc Ariane, à Guyancourt.



# **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

## **DÉCÈS DE STANISLAS FISZER, L'ARCHITECTE DU TSOY**

Actu page 6



# SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## La BU fête ses 20 ans

A portrait of a middle-aged man with short brown hair, wearing a grey flat cap, dark-rimmed glasses, and a brown leather jacket over a black t-shirt with a colorful graphic. He is looking slightly to his right with a neutral expression.

## **TRAPPES** **Municipales :** **Patrick** **Planque sera** **de nouveau** **candidat pour** **Lutte ouvrière**

# visibilité optimale

Contact : pub@lagazette-sav.fr

**La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines**  
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## SQY Therapeutics a inauguré son nouveau laboratoire de recherche & développement

► PIERRE PONLEVÉ

C'est une avancée majeure pour la recherche médicale, et notamment les personnes atteintes de la myopathie de Duchenne, une maladie génétique rare qui affaiblit progressivement les muscles. SQY Therapeutics, fondée en 2015 par deux associations de parents d'enfants atteints de myopathie de Duchenne et spécialisée dans la recherche médicale dans le domaine des oligonucléotides antisens (ASO), a inauguré le 27 novembre son laboratoire de Recherche & développement (R&D), où travaillent une vingtaine de collaborateurs.

L'entreprise a emménagé en août dans ses nouveaux locaux du parc Ariane, à Guyancourt. Depuis 2015, elle était hébergée dans des espaces de l'UFR Simone Veil santé, de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), à Montigny.

### La laboratoire travaille aussi sur d'autres maladies rares

Elle est actuellement en phase d'essai clinique avec son médicament, baptisé SQY 51, destiné à traiter la myopathie de Duchenne (DMD). L'équipe va désormais pouvoir « renforcer ses capacités de développement de nouvelles solutions médicales pour des maladies rares grâce à sa plateforme technologique unique basée sur le territoire de SQY et au sein du réseau hospitalo-universitaire de l'UVSQ », indique un communiqué de l'université.

Ce nouvel équipement de 850 m<sup>2</sup> va permettre d'accélérer les programmes R&D dans le domaine des thérapies antisens pour les maladies rares. « Le site, conçu selon les normes les plus strictes en matière de qualité et de sécurité, inclus la seule plateforme technologique existante de synthèse à façon d'oligonucléotides antisens tricyclo-DNA », poursuit le communiqué.

La construction du laboratoire a bénéficié du soutien de partenaires associatifs et publics. Parmi eux, l'Association monégasque contre les myopathies – Only Projet, principal partenaire financier de SQY Therapeutics, et la région Île-de-



Christine Saulnier (au centre) et Luis Garcia (à droite) ont cofondé l'entreprise SQY Therapeutics.

France, qui a accordé une subvention de 300 000 euros.

Lors des prises de parole précédant la visite du laboratoire, Christine Saulnier, cofondatrice de SQY Therapeutics avec Luis Garcia, a déclaré : « Aujourd'hui, nous inaugurons ce nouveau laboratoire, symbole de notre détermination à vaincre la myopathie de Duchenne, et nous célébrons aussi les 10 ans d'existence de SQY Therapeutics, née d'une conviction : seule la recherche médicale et une approche thérapeutique innovante peuvent changer le destin de patients atteints de maladies rares ».

« Parmi ces maladies, la myopathie de Duchenne représente un véritable défi scientifique et médical. Elle a constitué l'objet principal de nos travaux [...], a-t-elle poursuivi. Depuis notre création, nous avons progressé sans relâche pour mettre au point une technologie, créer des molécules candidates et bâtir un essai clinique actuellement en cours pour une partie des patients. Les 1<sup>ers</sup> résultats s'avèrent très prometteurs. »

L'essai clinique, lancé en 2023, se déroule en plusieurs phases. Il concerne 12 patients et repose sur des injections intraveineuses. Les 1<sup>es</sup> données semblent encourageantes. « La phase 1/2a, achevée en mars 2025, laisse place à la phase 2a. Une phase d'extension suivra en 2028 », précise Christine Saulnier. Si tout se déroule favorablement, la commercialisation pourrait intervenir en 2030.

Alexandra Dublanche (LR), vice-présidente de la Région chargée

de la relance, de l'attractivité, du développement économique et de l'innovation, a salué la pugnacité de l'entreprise : « Face à cette maladie, des parents et des chercheurs ont refusé la fatalité, ils ont choisi de se battre et d'unir leur force. De cette alliance est née votre entreprise, avec une conviction simple : la recherche peut changer la donne ».

Elle a ajouté : « Cet événement illustre le carrefour de nos priorités avec Valérie Pécrès [la présidente LR/ Libres de la région Île-de-France], l'innovation, la santé, et la relocalisation d'activités stratégiques en Île-de-France, que l'on souhaite accompagner. C'est la raison pour laquelle la Région vous a accompagné dans ce projet à hauteur de 300 000 euros, pas simplement pour financer les équipements mais parce qu'on croit à votre modèle, votre ambition, votre capacité à créer les traitements de demain ». Un investissement d'autant plus pertinent que la molécule SQY 51 vient d'obtenir la désignation de médicament orphelin (un médicament est dit orphelin lorsqu'il est destiné au traitement de maladies rares) par l'Agence européenne des médicaments.

« Vous faites partie des fiers et des réussites de SQY. Vous symbolisez l'excellence de ce territoire en recherche de pointe et en innovation, surtout dans ce secteur essentiel de la santé [...]. Avec vous, nous avons trouvé des chercheurs qui trouvent », a, pour sa part, loué le président de SQY et maire d'Élancourt, Jean-Michel Fourgous (LR).

Luis Garcia, directeur de SQY Therapeutics, est revenu sur les avancées scientifiques concernant la myopathie de Duchenne. « À la fin des années 80, on a découvert le gène de cette myopathie et on s'est rendu compte que 2 maladies sont affectées par le même gène. La myopathie de Duchenne et la myopathie de Becker, qui est apparentée mais beaucoup moins grave », a-t-il débuté.

« Le 1<sup>er</sup> patient récupère de la dystrophine après ce traitement en phase 2. Donc nous avons stabilisé la maladie, la progression est stoppée, et ce n'est pas rien. Nous démarrons désormais une phase 2a légèrement modifiée [...]. Il faut maintenant apprendre à se servir de ce médicament et déterminer le schéma d'administration optimal », s'est félicité le directeur.

### Une usine de production à venir

Même si pour SQY Therapeutics, la priorité reste la myopathie de Duchenne, d'autres travaux sont menés en parallèle, notamment sur la myopathie de Becker. « La moitié des patients atteints de la myopathie

cloques sur la peau et les muqueuses, Ndrl), pour laquelle on a développé un antisens qui permet de restaurer la protéine chez certains patients. Nous sommes encore en phase préclinique sur ce projet », annonce le directeur.

Enfin, la société souhaite intégrer, au sein de ses locaux à Guyancourt, une usine de production qui permettra notamment de produire du D-mannose (un sucre simple naturellement fabriqué par l'organisme, mais non métabolisé et donc non stocké par le foie, Ndrl), point de départ de la création de la molécule SQY 51. « C'est l'originalité de notre entreprise : aller du sucre au chevet du patient. Nous fabriquons toutes les étapes du médicament. On part du sucre, on fabrique la base et ensuite on enfile ces perles pour produire le médicament. Et nous l'évaluons », explique-t-il. Ainsi, cette usine de production, qui serait opérationnelle d'ici 18 à 24 mois suivant les autorisations nécessaires, selon le directeur, « comporterait deux salles blanches : une salle pour produire le médicament, et une autre pour le purifier et le lyophiliser ».



Une équipe d'une vingtaine de personnes travaille dans le laboratoire de recherche & développement, et avance dans son projet de médicament contre la myopathie de Duchenne.

de Becker vont mal, a précisé Luis Garcia. Pour cette moitié, nos équipes ont développé un antisens qui permet de restaurer leur dystrophine quasiment à un niveau normal. Nous allons avancer ».

Luis Garcia a également évoqué un partenariat avec l'Institut Imagine. « Nous avons, avec l'Institut Imagine, un projet sur une autre maladie très sévère, l'épidermolysie bulleuse (qui se caractérise par la formation de

L'entreprise SQY Therapeutics, auparavant basée au sein de l'UFR Simone Veil santé de l'UVSQ, est installée depuis le mois d'août au parc Ariane, à Guyancourt.

LA GAZETTE DE SQY

## NOUVEAU CAP DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**33 % de notre parc roulant est désormais électrique.**

Une avancée majeure pour réduire notre empreinte carbone et accompagner nos métiers vers un avenir plus durable.

**33%**

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

640 VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS  
(BALAYEUSES, BENNES, UTILITAIRES,  
VÉHICULES LÉGERS)

495 BORNES DE RECHARGE  
DÉPLOYÉES DANS NOS AGENCES



**MAUREPAS**

## Le Bar à quiz anime des soirées thématiques

**Le Bar à quiz anime des soirées où des équipes s'affrontent autour de quiz variés, dans une ambiance conviviale et ludique.**

► PIERRE PONLEVÉ



Trois des quatre membres de l'équipe du Bar à quiz. De gauche à droite : Lilian Mezières, Amel Amziane, et Abdelilah Chaoui. Est absent sur la photo le co-créateur, Najim Chaoui, qui vit à l'étranger.

Envie de vous détendre en famille, entre amis, ou entre collègues autour d'une activité à la fois ludique et conviviale ? Le Bar à quiz est fait pour vous. *La Gazette* a échangé avec Abdelilah Chaoui, l'un des quatre membres de cette équipe qui sillonne la région parisienne, afin de mieux comprendre le concept.

« C'est un événement quiz que l'on propose au public, aux municipalités, aux entreprises, et qui met en scène,

via différentes séquences, divers jeux et épreuves autour d'une thématique choisie pour la soirée », explique-t-il.

Ce concept itinérant a été imaginé en 2017 par Lilian Mezières et Najim Chaoui au Montbauron, un bar situé à Versailles. « Nous sommes quatre au total dans le collectif et chacun à son rôle.

Les deux créateurs Najim et Lilian, gèrent respectivement la partie administrative, et l'écriture. Lilian imagine les questions, les types de quiz (au buz-

zer, réponses sur ardoise, QCM...) », précise Abdelilah Chaoui.

L'équipe comprend également Amel Amziane, arbitre en chef lors des soirées - elle note les réponses des groupes, compte les points et tranche en cas de litige - ainsi qu'Abdelilah Chaoui, chargé de la communication et de l'aspect technique. Le jeu se déroule ainsi : par équipes de six maximum, les participants s'affrontent autour d'une cinquantaine de thèmes possibles, variés (sport, voyage, géographie, histoire...). Au fur et à mesure, des équipes sont éliminées. « Nous avons par exemple organisé une soirée sur l'art au sens large, avec des questions portant sur le cinéma, le théâtre, la sculpture... Sans oublier les fameux blind tests musicaux. Avec une seule thématique, on peut couvrir très large », détaille-t-il.

En fin de soirée, un duel départage les deux dernières équipes encore en lice. Des récompenses sont proposées, en fonction des lieux dans lesquel le Bar à quiz s'installe, aux trois

premières équipes, mais aussi à la dernière. « L'idée c'est de valoriser tout le monde et de s'amuser avant tout. Le classement est en général secondaire ».

### Le Bar à quiz revient à EVA le 2 février

Le Bar à quiz intervient également pour des anniversaires ou des municipalités. « Nous en avons organisé un spécialement pour la mairie de Villepreux. C'était l'occasion aussi de glisser quelques questions sur l'histoire de la ville, ses monuments ou ses lieux emblématiques », rapporte-t-il. Plusieurs formats existent, mais le plus courant est une formule d'environ deux heures. « C'est un véritable show. Les gens participent en groupe, ce qui permet à chacun de partager ses connaissances, d'apporter son expertise selon les domaines, toujours avec humour », ajoute-t-il. Quant à l'âge requis pour participer, il varie. « En général, à partir de 15 ans, on peut bien se débrouiller et s'amuser, parfois même plus jeune selon le thème du jour », précise Abdelilah Chaoui.

Les inscriptions ouvrent entre dix jours et trois semaines avant chaque événement, et l'engouement est bien présent. Le thème est annoncé sur les réseaux sociaux le week-end précédent. « Nos invités découvrent le sujet presque au dernier moment, ce qui

place tout le monde sur un même pied d'égalité, relate Abdelilah Chaoui. En moyenne, nous sommes aux alentours de 60-70 participants par événement. Nous pouvons monter jusqu'à une quinzaine d'équipes, donc ça peut aller facilement jusqu'à 100 personnes voire plus ».

Le 1<sup>er</sup> décembre, le Bar à quiz a investi les locaux d'EVA, entreprise d'e-sport en réalité virtuelle, située à Maurepas. « C'est la société qui s'est mise en relation avec nous. À côté des grosses arenas, ils disposent d'un espace qui était peu utilisé. Donc Éric Gerbault (le gérant de cette salle, Ndlr) nous a contacté pour voir ce que nous pouvions faire ensemble », explique Abdelilah Chaoui. « Et on lui a proposé ce concept que l'on voulait faire bouger puisque cela faisait un petit moment qu'on était installés sur Versailles. Nous avons convenu de lancer une première saison, avec un événement tous les deux ou trois mois. On en a déjà fait un fin septembre à EVA », poursuit notre interlocuteur.

Concernant les tarifs, comptez 10 euros par personne, pour participer à la soirée quiz. Des formules repas sont également proposées à 18 et 25 euros. Le Bar à quiz reviendra à Maurepas, toujours à EVA, le 2 février prochain. Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet [baraqiz.com](http://baraqiz.com). ■

**■ EN BREF**

### VILLEPREUX Une nouvelle piste cyclable en face du collège Léon Blum

**Les collégiens peuvent désormais se rendre sereinement et en toute sécurité au collège grâce à la nouvelle piste cyclable aménagée.**



face du collège Léon Blum. Cette nouvelle piste cyclable, dotée de 2 sens de circulation pour les vélos et d'un espace réservé aux piétons (voir photo), offre désormais une voie sécurisée. Elle vise à encourager la pratique du vélo au quotidien, notamment pour les trajets des collégiens.

La piste cyclable possède 2 sens de circulation pour les vélos ainsi qu'une partie consacrée aux piétons.

Depuis cet été, l'agglomération de SQY a mené des travaux d'aménagement d'une piste cyclable le long de l'avenue du lieutenant Maurice Hervé, à Villepreux, située juste en

**■ EN BREF**

### GUYANCOURT La portion de route entre l'ex-Courtepaille et la RD 127 nommée rue de la Batterie

**Le conseil municipal de Guyancourt a voté le 12 novembre pour donner une dénomination à ce bout de route menant à la Batterie.**

Appelez-la rue de la Batterie. C'est ainsi que se nomme désormais la portion de route située entre la station service la long de la RD 127 (avenue du 8 mai 1945) et l'ex-Courtepaille, à Guyancourt, dans le quartier des Saules. Le conseil municipal guyancourtois a voté en ce sens le 12 novembre dernier.

« La commune est compétente pour mettre en place et améliorer l'adressage des voies du territoire communal. Depuis 2023, nous menons une campagne de vérification et de certification des adresses. Dans ce cadre, nous veillons à ce qu'il n'y ait pas d'anomalies d'adressage, et notamment, on s'est rendus compte qu'il y a une partie qui présente une anomalie : la partie au niveau de la station service des Saules et de Courtepaille, a expliqué Ali Benaboud, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux, lors du



La portion de route en question est située entre la station service et l'ex-Courtepaille.

conseil. L'objectif ici, c'est de mettre en œuvre un nouvel adressage, donc on propose de dénommer cette portion (entre Courtepaille et la station service) rue de la Batterie, de manière somme toute assez logique, puisque nous sommes entre la départementale (la RD 127, Ndlr) et la rue de la Redoute. Donc ce petit bout qui mène à la Batterie, on propose de le nommer rue de la Batterie. » La délibération a été adoptée à l'unanimité. ■

**SQY**

### Atelier et distribution de composteurs ce samedi

**SQY organise une nouvelle séance d'atelier et distribution de composteurs le 13 décembre au centre technique communautaire.**

L'agglomération de SQY continue ses rendez-vous liés au compostage. Le prochain se tient le 13 décembre à 10 et 11 h au centre technique communautaire, à Trappes. La séance se déroule comme suit : un temps d'échange avec un maître composteur pour apprendre les bonnes pratiques du compostage, puis une distribution d'un composteur (limitée à un composteur par foyer). Détails et inscription (obligatoire) à cette distribution sur [sqy.fr/composteur](http://sqy.fr/composteur), au 0 800 078 780 ou à [dechets@sqy.fr](mailto:dechets@sqy.fr). Pour bénéficier de la distribution, il est impératif de se munir de la carte Déchets.



## ■ EN IMAGE

**SQY | Les enfants peuvent déposer leurs listes de cadeaux dans les boîtes aux lettres du Père Noël**

Pour les petits et les grands enfants qui ont été sages, l'heure est à envoyer ses listes de cadeaux pour Noël. Ça tombe bien, des boîtes aux lettres ont été, comme chaque année, mises en place par plusieurs villes de SQY spécialement pour y déposer le courrier à l'attention du Père Noël. Certaines municipalités ont d'ailleurs redoublé d'ingéniosité pour la conception de boîtes aux lettres, comme Magny-les-Hameaux, avec un mini chalet inventif et vertueux, accessible depuis le 1<sup>er</sup> décembre dans le hall d'accueil de la mairie (photo). « *Félicitations à Hervé, notre responsable technique entretien et restauration, qui a réalisé sur son temps libre [...] la boîte aux lettres du Père Noël entièrement à partir d'objets de récupération* », salue la commune magnycoise sur sa page Facebook.

**COIGNIÈRES** De nouveaux aménagements pour le cimetière du Pont de Chevreuse

Les deux caméras installées sur un mât aux abords du cimetière du Pont de Chevreuse, à Coignières, sont désormais fonctionnelles. Une place PMR a également été créée.

Bonne nouvelle pour les Coignériens résidant dans le quartier du Pont de Chevreuse, ainsi que les personnes fréquentant le cimetière situé à proximité. Dans notre édition du 10 juin dernier, nous évoquions l'installation d'un mât équipé de deux nouvelles caméras de vidéosurveillance à côté du cimetière. Si les caméras avaient bien été posées, leur mise en service n'était alors pas effective. C'est désormais le cas, affirme la municipalité sur sa page Facebook. « *Cette opération vise à renforcer la sécurité et à garantir une meilleure surveillance du site* », expliquait la Ville en juin pour justifier cette installation, un projet demandé par les riverains lors d'une réunion de quartier. « *Par ailleurs, une place de stationnement pour Personnes à mobilité réduite (PMR) a également été créée* », ajoute la commune.

**Vous êtes entrepreneur,  
commerçant, artisan,  
vous désirez passer votre publicité  
dans notre journal ?**



**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES****La BU fête ses 20 ans**

**La bibliothèque universitaire de SQY de l'UVSQ souffle cette année ses 20 bougies, et pour cela, une journée spéciale était prévue le 4 décembre, pour retracer 20 années d'évolution permanentes.**

► ALEXIS CIMOLINO

20 ans déjà. La Bibliothèque universitaire (BU) de SQY de l'UVSQ souffle cette année ses 20 bougies. Ouverte en février 2005 à Guyancourt, elle est issue du regroupement des personnels et des collections de plusieurs bibliothèques.

« Cette BU de SQY avait pour ambition de regrouper, dans un bâtiment ambitieux et vaste de 7 000 m<sup>2</sup> et 1 100 places assises, des services tout à fait innovants pour l'époque, a déclaré Enrica Harranger, directrice de la DBIST (Direction des bibliothèques et de l'information scientifique et technique, regroupant l'ensemble des bibliothèques universitaires de l'UVSQ), le 4 décembre à l'occasion d'une journée de célébration de ce 20<sup>e</sup> anniversaire. Elle a été très bien conçue dès le départ, avec 7 salles de travail en groupe, 15 carrels à destination des étudiants, 80 PC, un espace d'exposition, un auditorium. Donc elle était déjà résolument moderne et préfigurait la notion de learning center qui a fait florès dans les années 2010, une notion venue



Le président de l'UVSQ, Loïc Josseran, a notamment évoqué « un lieu qui n'a jamais simplement été une bibliothèque, mais bien un carrefour de savoirs, un espace de vie ».

d'autre-Atlantique, et qui qualifie les bibliothèques de nouvelle génération. »

La BU, forte de 500 000 entrées par an, est ouverte 65 h 30 par semaine. De nombreux types d'espace de travail ont été créés au fil des années. Outre les espaces de travail isolés et carrels, la BU a ensuite connu l'aménagement du Cube en 2020 (espace collaboratif consacré à l'innovation pédagogique), de cabines individuelles en 2022, ou encore, avant cela, d'une salle de sieste en 2017, fermée depuis pour raisons de sécurité, mais « que nous essaierons de rouvrir plus tard sous une autre forme », annonce Enrica Harranger.

« Loin d'être un espace figé et immuable, la BU est un organisme vivant qui doit respirer au rythme des besoins des étudiants qui la fréquentent », affirme-t-elle. Des étudiants « pour lesquels c'est un véritable lieu de vie, ils passent beaucoup de temps dans la bibliothèque, qu'ils considèrent parfois comme leur 2<sup>e</sup> maison », selon elle. Des étudiants en économie/gestion, lettres, langues, histoire, sociologie, sciences politiques, développement durable, ou encore géographie, venus de l'UFR voisin, mais aussi ceux de médecine et de droit (dont les collections représentent le plus gros fonds).

D'autres BU existent également sur d'autres campus de l'UVSQ, mais

celle de SQY est « le vaisseau amiral », comme la qualifie Loïc Josseran, président de l'université, qui salue « 20 ans d'histoire, de transformations, d'audace, 20 ans à écrire page après page l'histoire d'un lieu qui n'a jamais simplement été une bibliothèque, mais bien un carrefour de savoirs, un espace de vie ». « Cette bibliothèque a su grandir avec son université, s'ancrer dans sa ville et rayonner bien au-delà », déclare-t-il.

Le président se remémore des tournants majeurs dans l'évolution de la BU, mais aussi quelques épreuves lors de ces dernières années, qui « ont été un test de résilience aussi pour nos bibliothèques ». Il fait entre autres référence à la fermeture durant 8 mois de la BU en 2022 en raison du crash du système de sécurité incendie.

Ces épreuves derrière elle, la BU regarde désormais devant. « Célébrons ces 20 ans mais surtout, projets-nous ensemble vers l'avenir, car la BU de SQY n'est pas seulement un lieu de mémoire elle est un lieu de promesses d'avenir un espace où se construisent chaque jour, les citoyens et les l'université de demain », affirme Loïc Josseran.

Des projets sont d'ailleurs déjà dans les cartons, notamment de faire évoluer le 2<sup>e</sup> étage. « Avant, on avait des revues en droit, imprimées, et depuis

**Ouverture de la BU jusqu'à 22 h en décembre**

Jusqu'au 19 décembre, la BU de SQY est ouverte de 8 h 30 à 22 h en semaine (le samedi, elle reste accessible de 10 à 18 h). Une mesure issue du budget participatif de l'UVSQ et liée à l'approche des partiels (en janvier). « De 20 h à 22 h, seules les places de travail du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage seront accessibles, indique l'UVSQ. Les documents présents au 2<sup>e</sup> étage seront communiqués sur demande. Les salles de travail en groupe sont réservables jusqu'à 21 h 30. » La même extension des horaires doit être mise en place en avril. En temps normal, la BU est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h, et le samedi de 10 h à 18 h.

2013, elles sont toutes numériques. Donc on se retrouve avec 12 très grosses étagères vides, explique Enrica Harranger. On souhaite investir ces espaces pour mettre d'autres salles de travail en groupe [...] et aussi d'autres espaces [...]. Donc on est en train de benchmarker et regarder dans les catalogues. » Un projet doit être déposé auprès de la CEVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) en mars. S'il est validé puis voté en conseil d'administration de l'université, il pourrait voir le jour à la rentrée 2026. ■

**■ EN BREF****SQY Décès de Stanislas Fiszer, l'architecte du TSQY**

L'architecte français d'origine polonaise, à qui l'on doit la conception du TSQY mais aussi de la médiathèque du Canal, s'est éteint le 22 novembre à l'âge de 90 ans.



Stanislas Fiszer est notamment à l'origine du théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (ici avant ses actuels travaux de rénovation).

Après Ricardo Bofill en 2022, SQY perd un autre grand architecte ayant œuvré sur son territoire. Stanislas Fiszer, architecte français d'origine polonaise, est décédé le 22 novembre dernier à l'âge de 90 ans. Il s'était notamment illustré par la réalisation de 2 bâtiments saint-quentinois emblématiques, situés à Montigny : le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) et la médiathèque du Canal, ouverts en 1993.

Le TSQY a bien sûr rendu hommage, sur son site internet, à Sta-

nislas Fiszer, par la voix de son directeur Lionel Massétat. « Cet ouvrage (le TSQY, Ndlr) est le symbole de son goût pour la transmission, peut-on y lire. Avec sa myriade de détails, il en fait une véritable balade architecturale dans laquelle il rend hommage aux styles et aux maîtres qui l'ont nourri : le Panthéon de Rome (la verrière du théâtre), la Renaissance italienne et le Teatro Olimpico d'Andrea Palladio à Vicence (le grand théâtre), Auguste Perret (la façade). Dans son architecture, on note son goût pour la juxtaposition

des formes de natures différentes. En témoigne le théâtre dans lequel ouvrages de ferronnerie d'art voisinent avec des murs en béton brut. »

Le TSQY, œuvre majeure de Stanislas Fiszer, a accueilli l'architecte encore des années après son inauguration. Notamment en 2018, à l'occasion des 25 ans du bâtiment, lorsqu'il a d'ailleurs tenu, au micro de TV78, ces propos qui résonnent fortement aujourd'hui : « Un jour, je partirai, mais le théâtre restera, et ça c'est un bonheur. C'est une contribution inestimable pour moi. » Cet édifice s'offre actuellement une nouvelle jeunesse avec des travaux de rénovation et d'extension en cours (lire notre dossier du 30 septembre). Une transformation qui avait été acceptée par Stanislas Fiszer, qui avait même choisi le projet lauréat parmi les 5 en lice. Il ne verra malheureusement pas l'inauguration du nouveau visage de « son » théâtre. ■

**■ EN BREF****MAUREPAS Deux événements caritatifs à venir ce samedi**

À Maurepas, deux événements caritatifs organisés par le Lions club et le Secours catholique se tiendront le samedi 13 décembre.



Le Secours catholique organise, comme chaque année, une braderie avec « des jouets et livres pour enfants à tout petits prix ».

Le 13 décembre, 2 événements caritatifs auront lieu à Maurepas. Tout d'abord, la braderie du Secours catholique, organisée chaque année, qui se déroulera de 14 h à 17 h, à la maison de Sologne, située 2 avenue de Sologne. « Le Secours catholique proposera à la vente des jouets et livres pour enfants à tout petits prix, à la faveur de sa traditionnelle brocante de Noël. L'occasion de faire ses emplettes de fin d'année pour garnir le sapin et gâter ces chers petits », explique le dernier magazine municipal. ■

Ensuite, le Lions club de Maurepas organisera, comme tous les ans, un loto caritatif de 19 h 30 à 23 h 30, à la salle des fêtes de Maurepas, avec de nombreux lots à gagner (Playstation 5, trottinette électrique, montre connectée, paniers gourmands...). Les sommes collectées « permettront d'aider les enfants atteints d'un cancer ou en situation de handicap », précise la municipalité. L'entrée, sans réservation, est fixée à 20 euros pour 5 cartons de loto. Plus d'informations au 06 60 26 03 61. ■

## TRAPPES

## Municipales : Patrick Planque sera de nouveau candidat pour Lutte ouvrière

**Patrick Planque, qui sera tête de liste Lutte ouvrière pour la 3<sup>e</sup> fois lors d'un scrutin municipal à Trappes, souhaite faire entendre le camp des travailleurs.**

► ALEXIS CIMOLINO

Et de 3. Pour la 3<sup>e</sup> fois, Patrick Planque sera candidat en tant que tête de liste aux municipales à Trappes. Après 2020 et 2021 (municipale partielle faisant suite à l'invalidation du précédent scrutin), cet agent de maintenance ferroviaire à la SNCF mènera une nouvelle fois la liste Lutte ouvrière (LO) les 15 et 22 mars 2026.

« Ça fait très longtemps que je suis militant [LO]. L'idée que les travailleurs doivent se faire entendre, c'est l'idée primordiale dans ces élections et dans toutes les autres, c'est cette idée-là qu'on défend. [...] Partout où on va présenter des candidats, ça va être avec cette idée, que de toute façon, il faut que les travailleurs se défendent, s'organisent face aux attaques du patronat et du gouvernement, et les élections sont un bon moyen de rencontrer du monde, de discuter, d'organiser les travailleurs autour de nous », nous affirme l'homme de 57 ans, qui fut également candidat aux législatives en 2020, 2022 et 2024 dans la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines (dont fait partie Trappes).

Les thématiques mises en avant par ce Trappiste (qui vit et travaille dans la commune) sont très nationales voire internationales, entrant dans la lignée des idées majeures avancées par le parti trotskiste d'extrême gauche. « On ne réglera pas les problèmes locaux et les problèmes de Trappes alors que l'ensemble de la société est en train de s'écrouler autour de nous et que les menaces de guerre sont de plus en plus présentes, que les plans de licenciement se succèdent, martèle-t-il. Il faut que les travailleurs, on relève la tête, car la société, c'est quand même nous qui la faisons tourner. »

**« Que les travailleurs se défendent, s'organisent face aux attaques du patronat et du gouvernement »**

Patrick Planque conduira une liste intitulée Le camp des travailleurs (nom porté par chacune des près de 270 listes LO en France pour ces municipales). Elle « ne sera constituée que de travailleurs, de retraités et de chômeurs, il n'y aura pas de personnel

politique », assure-t-il. Et de poursuivre : « Il y aura quelques militants [LO], mais surtout mes camarades de travail, mes amis de la SNCF, mes amis des équipes de nettoyage, et puis des gens qu'on a rencontrés au gré du porte-à-porte, des activités qu'on peut faire sur les marchés, dans les rencontres ». Tous ses colistiers ne seront pas militants LO, mais seront « en tout cas des gens qui partagent l'idée qu'il faut qu'on relève la tête et qu'on se défende, c'est ça la principale idée qu'on va mettre en avant », insiste le candidat.

Il dresse le constat suivant : « Le monde du travail, on est écrasés, pressurés dans tous les sens. Et un certain nombre de mes camarades qui vont être sur la liste, [...] font partie des équipes qui travaillent sur le triage et des équipes nettoyage dans les trains. Au gré des nouveaux contrats tous les 3 ans, les effectifs diminuent, avec la quantité de boulot qui augmente. À un moment, il va falloir qu'on stoppe, on ne peut pas continuer comme ça. » S'il a réalisé des scores modestes lors de ses précédentes candidatures (3,02%



Patrick Planque mènera une liste qui « ne sera constituée que de travailleurs, de retraités et de chômeurs, il n'y aura pas de personnel politique », assure-t-il.

des suffrages exprimés aux municipales de 2020, 1,54% lors de celles de 2021, 1,08% aux législatives de 2024), Patrick Planque entend mobiliser autour de ses idées, dans une ville au fort passé cheminot. « Ça fait depuis 2013 que je suis en activité à la SNCF à Trappes (avant, il travaillait chez PSA, Ndlr), et très vite, on a eu un écho, des discussions avec les salariés, à la fois du Technicentre, des ateliers de maintenance, et les habitants », souligne-t-il.

Pour ce qui est d'éventuelles alliances avec d'autres partis du même bord politique et/ou se réclamant de la défense du camp des travailleurs, il indique que l'« on n'a pas été du tout sollicités et à ma connaissance, aucun des candidats qui pour l'instant nous a rejoints n'est dans un autre parti ».

Après avoir lancé sa campagne mi-octobre, Patrick Planque en

est actuellement « plutôt dans les discussions, dans les petites réunions locales », et n'a pas encore bouclé sa liste. « Elle n'est pas finie, mais on va y arriver, sans problème », glisse-t-il. Une liste renouvelée d'une « grosse moitié » par rapport à 2021, fait savoir le candidat, qui n'a pour l'instant fixé aucune date de réunion publique. « Sans doute que l'on va en faire une début février au moment du dépôt des listes (date limite d'inscription sur les listes électorales le 6 février, et le 26 février pour ce qui concerne le dépôt des candidatures pour le 1<sup>er</sup> tour, Ndlr), précise-t-il. On va sans doute en programmer une [...] le 12 ou le 13 février. »

Pour rappel, Patrick Planque est le 2<sup>e</sup> candidat officiellement déclaré à Trappes, après Dalale Belhout (LFI), ex-élue de la majorité passée dans l'opposition (lire notre édition du 18 novembre). ■

## ÉLANCOURT

## L'école 3iS se hisse à la 4<sup>e</sup> place mondiale du classement The Rookies

**4<sup>e</sup> place mondiale. C'est à ce niveau que s'est hissée l'école 3iS, basée à Élancourt, dans le très prestigieux classement The Rookies, référence en matière d'éducation aux médias créatifs.**

► PIERRE PONLEVÉ

L'Institut international de l'image et du son (3iS), basé à Élancourt, se classe 4<sup>e</sup> école mondiale au classement The Rookies - la référence ultime en matière d'éducation aux médias créatifs dans le monde - dans la catégorie production excellence – console games. Cette catégorie distingue les projets de jeux vidéo développés pour les consoles (Playstation, Xbox, Nintendo Switch, etc) par les étudiants ayant concouru aux Rookies Awards. « Elle récompense les écoles dont les formations permettent aux étudiants de produire des jeux immersifs et aboutis, répondant aux exigences professionnelles du développement console », indique un communiqué transmis par l'établissement.

C'est la deuxième année consécutive que l'école 3iS intègre le top 10 mondial. En 2024, elle était arrivée 9<sup>e</sup>. Cette progression est notamment due aux projets étudiants baptisés « Toxic dump planet : Ash's journey » et « Data ship runner », ainsi qu'aux distinctions obtenues par plusieurs élèves dans différents défis organisés par The Rookies.

**Un bond de 5 places par rapport à 2024**

Cette reconnaissance met en avant les établissements qui vont au-delà d'un enseignement classique, en offrant « un cadre pédagogique qui reproduit les conditions d'un véritable studio, en valorisant le travail en équipe, la gestion de projet et la



L'Institut international de l'image et du son (3iS) se situe 4 rue Blaise Pascal, à Élancourt.

maitrise des défis techniques propre aux plateformes consoles », poursuit le communiqué.

Le classement est établi par un jury de professionnels issus des plus grands studios mondiaux. Les portfolios et les projets étudiants sont évalués suivant plusieurs critères : « créativité, niveau technique, qualité de présentation, diversité des compétences, complexité des projets, potentiel d'employabilité et talent brut », énumère le communiqué.

Matthieu Robin Prévallée, responsable pédagogique de la filière cinéma d'animation & jeu vidéo à 3iS

s'est félicité de cette distinction : « En obtenant la 4<sup>e</sup> place mondiale, nous nous positionnons parmi les meilleures écoles de jeux vidéo à l'international. Ce classement confirme la qualité de notre formation et de notre pédagogie, la créativité et la maitrise technique de nos étudiants, ainsi que leur capacité à répondre aux standards de l'industrie d'aujourd'hui. »

Cette reconnaissance s'inscrit dans la continuité de la dynamique de la filière, « récemment auréolée d'un titre RNCP niveau 7 pour ses deux masters, confirmant la solidité du cursus et son adéquation avec les attentes des studios », conclut le communiqué. ■

## sqy Un programme de 5 jours pour accompagner les demandeurs d'emploi

« Qui veut être mon boss ? » propose à 21 demandeurs d'emploi de suivre un parcours leur permettant de reprendre confiance en eux et de trouver le métier qui leur correspond le mieux.

« Qui veut être mon boss ? » Ce programme, imaginé et porté par StartHack pour France travail, permet à 21 demandeurs d'emploi de suivre un parcours immersif mêlant numérique, ateliers pratiques, coaching et mises en situation pour « reprendre confiance, monter en compétences, booster leur réseau et trouver le job qui leur donne envie de se lever le matin », précise SQY sur Facebook. Durant 5 jours, les participants sont filmés dans leur accompagnement par TV78 et l'école 3iS, « pour dévoiler les coulisses, les moments forts, les doutes... et les victoires », poursuit SQY. Le 1<sup>er</sup> épisode de cette websérie sera diffusé le 9 décembre. La 1<sup>re</sup> session est terminée. Une 2<sup>de</sup> session est prévue du 15 au 19 décembre. Ceux souhaitant participer doivent se rapprocher de leur conseiller France travail.

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## Plusieurs supermarchés Auchan de SQY pourraient changer de nom en 2026

**Les supermarchés de Coignières, Maurepas, Trappes et Plaisir seraient concernés par un passage sous pavillon Netto ou Intermarché, qui pourrait intervenir fin 2026.**

► ALEXIS CIMOLINO

Le 25 novembre, Auchan retail, la branche distribution du groupe Auchan, annonçait dans un communiqué vouloir mettre en place « une évolution majeure » dans son partenariat avec le groupement Les Mousquetaires, initié en 2024 (et qui s'était d'abord concrétisé par la reprise de magasins Casino). Cela se traduirait concrètement par « la création d'une entité juridique dédiée » qui permettrait à Auchan retail d'exploiter en franchise ses supermarchés sous la bannière Intermarché et Netto, indique le communiqué. « Les points de vente passeraient alors sous la bannière d'Intermarché ou Netto, en franchise, et les clients y trouveraient les marques propres à ces enseignes », font savoir nos confrères du Parisien dans un article.

Près de 300 magasins du groupe en France seraient concernés par ce changement de nom. Dans les Yvelines, où l'on compte 24 magasins Auchan, seuls les 4 hypermarchés (dont ceux d'Aushopping Maurepas et Plaisir) garderaient le même nom. Les 20 supermarchés, eux,



**Seuls les hypermarchés (Maurepas et Plaisir) garderaient le nom Auchan. Les supermarchés de Coignières, Trappes, Plaisir (aux "Nids d'abeille") et du centre-ville de Maurepas, eux, changeraien d'enseigne.**

passeraient sous enseigne Netto ou Intermarché. Parmi eux, ceux de Coignières (situé au bord de la RN 10, près de la gare), du centre-ville de Maurepas, de Trappes (implanté le long de la RD 912, non loin de la colline d'Elancourt), et celui de Plaisir situé à côté des "Nids d'abeille" (résidence Brigitte). Le projet est « soumis à l'autorisation préalable des autorités de la concurrence compétentes » et « pourrait prendre effet fin 2026 », selon le groupe Auchan.

« Ce projet incarne une nouvelle forme de coopération entre deux acteurs français majeurs de la distribution, alliant puissance d'achat, complémentarité des formats et performance opération-

nelle, au service du pouvoir d'achat des consommateurs », affirme le communiqué de la grande distribution. Mais cette annonce intervient aussi dans un contexte social où le groupe Auchan, propriété de la famille Mulliez, avait fait appel fin septembre de l'invalidation par le tribunal administratif de Lille de son plan social qui prévoyait la suppression de 2 400 postes, rappelle *Le Parisien*. Le quotidien d'informations régionales rapporte également les propos de plusieurs délégués syndicaux s'inquiétant entre autres de l'avenir des emplois dans les supermarchés qui ne seraient pas autorisés à changer d'enseigne. Au total, 11 400 salariés seraient concernés par le changement de dénomination. ■

## PLAISIR

## Une soirée dancefloor pour les 15-17 ans ce vendredi

**La commune organise son annuelle soirée dancefloor destinée aux 15-17 ans, le 12 décembre à la Clé des champs.**

La Clé des champs, à Plaisir, accueille le 12 décembre, de 20 h 30 à 1 h, une soirée dancefloor. Un événement annuel organisé par la commune et destiné aux jeunes plairois âgés de 15 à 17 ans.

« Viens enflammer la piste de danse avec tes potes, invite la municipalité. Sur place, DJ, de quoi grignoter et se rafraîchir pour passer une soirée mémorable. » L'événement est accessible gratuitement, mais nécessite la présentation d'une pièce d'identité (originale ou photocopie) à l'entrée, et une inscription via le site internet ville-plaisir.fr. Détails au 06 76 26 21 10.

## ■ EN BREF

## VILLEPREUX Après des années de bataille, la Ville va récupérer la deuxième tranche des Hauts du Moulin

**À Villepreux, le promoteur Kaufman & broad va rétrocéder à la Ville et à SQY la 2<sup>e</sup> tranche du quartier des Hauts du Moulin, après plusieurs années d'échanges et de négociations.**

C'est la fin d'une situation longue et complexe à Villepreux. Après plusieurs années d'échanges, d'expertises et de négociations avec le promoteur Kaufman & broad, la 2<sup>e</sup> tranche du quartier des Hauts du Moulin va enfin être rétrocédée à l'agglomération de SQY et à la Ville. « Des désordres techniques avaient été détectés après la livraison, notamment sur les réseaux d'assainissement et certaines canalisations, entraînant de longs travaux de reprise, indique la commune de Villepreux dans son dernier magazine municipal. Cette régularisation marque la fin d'un imbroglio administratif, juridique et technique, permettant désormais le transfert sans risque de propriété des infrastructures et de leur gestion publique à la Ville et à SQY », se félicite la municipalité.

Concrètement, la Ville sera désormais responsable de l'entretien des espaces verts, du nettoyage de la



**Le quartier des Hauts du Moulin va pouvoir être intégralement géré par SQY et la ville de Villepreux.**

voie et l'exercice des pouvoirs de police. Quant à l'Agglomération, elle prendra en charge l'assainissement, l'éclairage public, ainsi que la gestion des ordures ménagères, incluant les bornes d'apport volontaire.

Côté sécurité, cette rétrocéSSION va permettre à la Ville de poursuivre

## ■ EN BREF

## PLAISIR

## Une opération cartes cadeaux avec les petits commerces avant les fêtes

**La commune de Plaisir renouvelle, jusqu'au 25 décembre, son challenge petits commerces, pour tenter de remporter 100 euros de cartes cadeaux.**

Une initiative pour soutenir le pouvoir d'achat et le commerce local à l'approche des fêtes de fin d'année. La commune de Plaisir met actuellement en place jusqu'au 25 décembre, « un challenge pour faire redécouvrir les commerces de proximité », comme elle l'intitule sur son site internet. « Le principe est simple. Il suffit de visiter un ou plusieurs commerces participants, de scanner les QR codes sur les affiches à l'intérieur des boutiques via l'application Petitscommerces, et de récolter des étoiles. Chaque étoile récoltée donne une chance pour un tirage au sort qui permettra de remporter 100 euros de cartes cadeaux valables dans les commerces de Plaisir », détaille le site internet plairois.



**Pour participer, il faut se rendre sur l'application Petitscommerces, avec laquelle on scanne un QR code chez les commerçants plairois participants, afin de récolter des étoiles.**

code et récolter des étoiles (une étoile collectée = une chance au tirage au sort, avec un maximum de 10 étoiles). La liste des commerces participants est disponible directement dans l'application. Ils sont également identifiables via une affiche en vitrine. ■

## ÉLANCOURT

## Durant l'hiver, le CCAS aide les personnes les plus fragiles

**Le CCAS d'Elancourt organise une veille saisonnière, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, pour aider les personnes en difficulté à faire face aux basses températures.**

Les personnes les plus fragiles peuvent bénéficier du plan Grand froid, mis en œuvre par l'État lorsque les températures chutent sous les 0 °C. Lorsqu'il est déclenché, les communes mobilisent leurs services pour accompagner les personnes vulnérables. C'est le cas du CCAS d'Elancourt, qui met en place une veille saisonnière du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. « Elle s'adresse aux seniors ainsi qu'aux personnes atteintes de maladie chronique (insuffisance cardiaque, respiratoire, troubles neurologiques), en situation de handicap ou en grande précarité », précise le dernier magazine municipal. Pour pouvoir en bénéficier, il faut s'inscrire en ligne via l'espace citoyen (disponible sur elancourt.fr) ou directement auprès du CCAS. Informations au 01 30 66 44 30.



## Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

 VEOLIA

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Le 18 mars dernier, deux cousins âgés de 20 et 23 ans, fans de moto et adeptes de rodéos urbains, ont volé une motocross bleue en forçant la porte d'un garage, à Magny-les-Hameaux. Lors de leur audience au tribunal de Versailles, le 27 novembre, ils ont reconnu les faits mais n'ont pas su en donner de véritables explications.

« Ce n'était pas prémedité. Quelqu'un nous a dit de le faire, on l'a su le jour même. Le but était de l'utiliser », a expliqué le plus âgé des deux. L'utilisation a effectivement eu lieu puisque l'un des deux a été arrêté au guidon de la motocross volée, deux mois après les faits, le 23 mai, lors d'un rodéo.

« À l'époque, les gendarmes constatent bien que le véhicule est volé mais les deux individus ne sont pas inquiétés pour le vol survenu deux mois plus tôt. Suite à une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), ils sont condamnés à trois mois d'emprisonnement avec sursis », rapporte 78actu.

Quelques mois plus tard, le 26 novembre précisément, les deux hommes sont convoqués par les

## Magny-les-Hameaux Ils ont volé une motocross pour s'adonner à des rodéos urbains

**Deux cousins, âgés de 20 et 23 ans, ont été condamnés par le tribunal de Versailles pour le vol d'une motocross. Ils avaient tenté d'utiliser l'intelligence artificielle, via ChatGPT, pour préparer leur défense.**



Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné deux cousins pour avoir volé une motocross à Magny-les-Hameaux huit mois auparavant.

gendarmes, grâce à l'exploitation de la téléphonie. Durant leur audition, ils tentent d'utiliser l'Intelligence artificielle (IA) via ChatGPT pour essayer de s'en sortir. L'historique du téléphone de l'un des deux révèle de nombreux échanges avec le robot conversationnel.

### Des questions posées à ChatGPT pour bien répondre aux enquêteurs

Pendant l'audience, le président du tribunal a lu certaines questions posées à l'IA par l'un des prévenus : « Les preuves sont-elles solides ? » ; « Que dire en garde à

vue ? » ; C'est quoi le vol aggravé par deux circonstances ? ; ou encore « Comment répondre aux questions des enquêteurs ? », sont des requêtes qu'il a effectuées auprès du logiciel, selon 78actu. Sans oublier une dernière interrogation surprenante : « Est-ce qu'on a le droit au chômage en prison ? ».

D'après le média local, le président du tribunal a réagi face à ces étranges questionnements : « Vos questions sur ChatGPT montrent qu'il y a une démarche de compréhension. Vous faites des études, vous êtes capable, votre casier judiciaire est vierge, que vous-

a-t-il pris ce jour-là ? », lance-t-il au plus jeune.

« Je regrette, ma mère est très déçue », répond celui-ci, qui se destine à une carrière dans le commerce international. Son cousin, lui, possède déjà un casier judiciaire comportant cinq mentions, notamment pour consommation de stupéfiants ou recel de biens, commis entre 2021 et 2025.

L'avocat de l'un des prévenus a tenté d'expliquer l'amateurisme des deux voleurs : « On est sur une mauvaise cousinade. Les échanges avec ChatGPT trahissent la naïveté du projet. Le but n'était pas de vendre la moto mais d'en faire », a-t-il déclaré, selon nos confrères.

Finalement, le tribunal tranche. Suivant les réquisitions de la procureure de la République, le plus jeune est condamné à effectuer 150 heures de travail d'intérêt général dans les 18 mois. Son aîné écope de six mois de prison avec mandat de dépôt, ainsi que trois mois supplémentaires pour la révocation d'un sursis antérieur. Les neuf mois seront effectués sous bracelet électronique. « Les deux prévenus ont par ailleurs l'interdiction de se rendre à Magny-les-Hameaux durant les trois prochaines années », concluent 78actu. ■

## Coignières Un véhicule prend feu avenue de Maurepas

Le mardi 25 novembre, un véhicule s'est embrasé en pleine journée avenue de Maurepas, à Coignières. L'incident a entraîné la fermeture temporaire de l'avenue à la circulation. Rapidement arrivés sur place, les pompiers ont pu maîtriser le sinistre et éteindre le véhicule. L'avenue a été rouverte à la circulation dans la journée, une fois les opérations de sécurisation terminées. ■

## Guyancourt Il perd le contrôle d'une voiture volée lors d'une course-poursuite

**Dans la nuit du 3 décembre, un jeune homme de 19 ans a pris la fuite au volant d'un SUV volé, avant de perdre le contrôle du véhicule lors d'une course-poursuite avec la Bac. Il a été hospitalisé sous escorte policière.**

Dans la nuit du 3 décembre, à 1 h 57, la Bac (Brigade anti criminalité) en patrouille sur Montigny-le-Bretonneux a repéré un SUV Hyundai Tucson circulant en feux de route, conduit par un jeune homme. Les policiers ont décidé de contrôler le conducteur mais, à la vue du gyrophare, il a pris la fuite en direction du rond-point des Sangliers, à Guyancourt, puis vers la N 12 en direction de Versailles. ■

### La voiture a percuté le terre-plein central avant de se retourner

Lors de la course-poursuite, le jeune conducteur, âgé de 19 ans, domicilié à Trappes et déjà connu des services de police, a perdu le contrôle du véhicule volé dans une bretelle d'accès. La voiture a percuté le terre-plein central avant de se retourner.

Les pompiers, rapidement intervenus, ont pris en charge le jeune homme, transporté sous escorte policière à l'hôpital pour y passer des examens. Les policiers se sont ensuite rendus au domicile des propriétaires de la voiture qui ont confirmé le vol de leur véhicule. Ils ont été invités à se rendre au commissariat pour déposer plainte. Le véhicule accidenté a été pris en charge par un dépanneur. ■

## Voisins-le-Bretonneux La Ville met en garde les habitants contre une recrudescence de cambriolages

**À l'approche des fêtes de fin d'année, période propice aux cambriolages, la ville de Voisins partage plusieurs conseils pour aider les habitants à protéger leur domicile.**



La police municipale de Voisins « est joignable jusqu'à 20 heures en semaine », indique la municipalité.

Un message important à l'approche des fêtes de fin d'année, surtout si vous avez prévu de les passer en dehors de chez vous. La ville de Voisins-le-Bretonneux a publié un message sur sa page Facebook fin

novembre pour mettre en garde ses administrés sur une recrudescence de cambriolages « observés ces derniers jours sur l'agglomération de SQY », explique-t-elle. Les habitants sont invités à « redoubler de

### L'opération tranquillité absence, utile en cas d'absence prolongée

La Ville précise aux riverains qui disposent d'un dispositif d'alarme de l'activer, et à tous de ne pas laisser des objets de valeur visibles depuis l'extérieur du logement.

## Meulan-en-Yvelines Une momie découverte par un SDF

En voulant squatter un pavillon abandonné afin de se mettre au chaud le 30 novembre, un sans-abri est tombé sur le corps d'une personne morte depuis plusieurs mois. Les enquêteurs de la brigade scientifique de Versailles cherchent à faire la lumière sur cette découverte.



L'état de décomposition du cadavre n'a permis aucune identification.

Lorsqu'un sans domicile fixe choisit d'occuper une maison inhabitée rue des Aulnes, à Meulan-en-Yvelines, le 30 novembre, il ne s'attendait pas à faire cette découverte.

Les lieux étaient déjà occupés... par une momie. D'après *Le Parisien*, le SDF a ensuite prévenu la police et a été placé en garde-à-vue. Il a ensuite été relâché par les forces de l'ordre.

Le quotidien d'informations régionales indique qu'une enquête a été ouverte afin de trouver la cause de la mort du cadavre. Compte tenu de son état, aucune piste n'est privilégiée pour le moment, même si certains détails interpellent. En effet, la « momie » - vraisemblablement un homme dont l'identité n'a pu être confirmée – portait une veste mais n'avait pas de bas. De plus, un préservatif a été retrouvé juste à côté ainsi qu'une trace au niveau du cou. Une autopsie sera pratiquée dans les prochains jours. ■

## Mantes-la-Ville Une voiture volée s'engage dans une course-poursuite sur l'A 13

Le 3 décembre, un homme de 20 ans a volé une Peugeot 5008. Repéré par la Police nationale, il a tenté de leur échapper en conduisant à vive allure sur l'A 13. L'automobiliste a fini par s'arrêter après avoir percuté une bordure au niveau de Mantes-la-Ville.



Le Peugeot 5008 était volée depuis le 1<sup>er</sup> décembre.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, une Peugeot 5008 avait été volée dans la Vallée de Seine. Grâce au dispositif de lecture automatisée de plaque d'immatriculation, le SUV est retrouvé en train de rouler. D'après *78actu*, le conducteur est un homme âgé de 20 ans déjà connu des services de police. La Brigade anti criminalité (BAC) le prend en chasse mais le voleur s'engage sur l'A 13 à grande vitesse dans le sens « province /Paris ». Il sort ensuite à Poissy et fait demi-tour vers Mantes-la-Jolie.

Le fou du volant sort ensuite au niveau de « Mantes centre ». Comme nous l'apprend le site internet d'informations locales, la BAC se fait aider par d'autres forces de l'ordre. Le chauffard percute plusieurs véhicules balisés et enfin une bordure. À cause de cette collision, le jeune homme de 20 ans s'arrête rue Georges Brassens à Mantes-la-Ville et tente de fuir à pied. La Police nationale finit par l'appréhender et le placer en garde-à-vue au commissariat. ■

## Limay Quatre adolescents rouent de coup un de leur camarade et filment la scène

Début octobre, un adolescent de 14 ans, scolarisé au collège Galilée de Limay, a porté plainte contre quatre de ses camarades. Ceux-ci l'ont asséné de coups tout en filmant la scène. Ils comparaîtront devant le juge pour enfants ultérieurement.



L'adolescent de 14 ans a été victime d'un « happy slapping », une pratique consistant à filmer l'agression physique d'une personne.

Le 23 septembre, un garçon de 14 ans se fait « gifler sans raison » dans l'enceinte du collège Galilée de Limay, par un de ses camarades de classe d'un an son cadet et originaire de Mantes-la-Jolie. Cependant, l'adolescent ne se laisse pas faire et, en réponse à son agresseur, lui crache dessus et l'insulte. Malheureusement, l'histoire ne s'arrête pas là. Après les coups, le Mantais ramène trois de ses « copains » et ensemble, ils suivent la victime après que le bus l'ait déposé au niveau de la gare de Limay.

À ce moment-là, la bande l'encerle et commence à le rouer de coups. Celui qui avait donné la gifle à l'intérieur de l'établissement scolaire sort son téléphone afin de filmer la scène. Ils mettent à genoux le garçon de 14 ans, le forcent à présenter ses excuses mains derrière la tête, le font « danser », et tentent même de lui soutirer de l'argent, en vain car il n'avait rien sur lui. Cette vidéo est ensuite diffusée sur le réseau social Snapchat.

Onze jours plus tard, la victime franchit les portes du commissa-

## FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

riat de Mantes-la-Jolie et décide de porter plainte. Une expertise psychiatrique et médico-psychologique est réalisée sur la victime. Celle-ci met alors en évidence un « impact des faits subis significatif » et que l'adolescent est toujours considéré comme « vulnérable ». Une ITT psychologique de 7 jours est délivrée.

### Tous reconnaissent les faits

Le 24 novembre, tous les agresseurs sont convoqués devant de la police. Deux d'entre eux y vont d'eux-mêmes, tandis que les deux autres doivent être interpellés. Un au niveau de l'Île-aux-Dames de Mantes-la-Jolie, le second directement à son domicile, à Bonnières-sur-Seine. Durant leurs auditions, tous reconnaissent les faits et le téléphone portable du jeune de 13 ans est conservé, les vidéos n'ayant pas été effacées. A l'issue des mesures de garde à vue, les intéressés étaient remis en liberté après avoir fait l'objet de convocations devant le juge des enfants ainsi que devant l'unité éducative auprès du tribunal judiciaire de Versailles. ■

## Mantes-la-Ville Sous l'emprise d'alcool, un fils menace sa mère

La police de Mantes-la-Ville a dû intervenir le 22 novembre dans un appartement situé au niveau de la place de la mairie. Un jeune homme de 24 ans, fortement alcoolisé, se montrait menaçant envers sa mère.

Le 22 novembre au matin, la police municipale de Mantes-la-Ville se dirige vers la place de la mairie où une femme avait demandé une intervention suite au comportement menaçant de son fils, un jeune homme de 24 ans. Les forces de l'ordre sont ensuite rentrées dans l'appartement et trouvent le mis en cause entouré de sa fratrie. Très rapidement, l'intéressé, visiblement ivre, se montre virulent envers les fonctionnaires.

L'homme de 24 ans est interpellé et placé en garde à vue, mais le trajet n'est pas de tout repos puisqu'il assène plusieurs coups de coude aux policiers. Arrivé au commissariat, il refuse de se soumettre à un dépistage d'alcoolémie, avant



Pendant le trajet jusqu'au commissariat, le mis en cause a littéralement joué des coudes avec les policiers.

d'obtempérer : le test affiche alors 0,77 mg/L. Durant son audition, le mis en cause tente de se justifier et déclare que « ses émotions avaient dépassé sa pensée » quand il a vu sa mère appeler la police. Après un petit tour au tribunal judiciaire de Versailles, il a écoper de 15 mois de prison dont 7 mois avec sursis probatoire pendant 2 ans. Cette peine est également assortie d'une injonction de soins et d'une indemnisation des victimes à hauteur de 3 020 euros. ■

Et de quatre. Le Plaisir rugby club (PRC) s'est imposé à domicile face au MLSGP (Maisons-Lafitte/Saint-Germain/Poissy), le 7 décembre lors de la 10e journée de Fédérale 2. Une victoire sans bonus (23-16) et le 4<sup>e</sup> succès de rang pour les Plaisirois, qui avaient déjà largement fait la différence en 1<sup>re</sup> mi-temps, dans ce derby yvelinois face à un adversaire moins bien classé qu'eux.

Après 20 minutes, le pilier gauche du PRC, Quentin Machy, inscrivait le 1<sup>er</sup> essai du match, transformé par l'ouvreur Anthony Bovagnet. Les Plaisirois faisaient le trou à quatre minutes de la mi-temps, par un essai de l'ailier droit Timothy Tchicaya Mavoungou (non transformé cette fois), même si entre temps, ils encaissaient une pénalité des visiteurs.

Ces derniers, menés donc 12-3 à la pause, revenaient à trois points peu après le retour des vestiaires, grâce à deux nouvelles pénalités de leur arrière Alexis Brochot. Anthony Bovagnet lui répondait bien dans ce duel de buteurs en passant une pénalité à l'heure de jeu, mais Plaisir se faisait peur, et craquait. Le MLSGP passait devant pour la 1<sup>re</sup> fois du match à la 65<sup>e</sup> minute après un essai du pilier droit Mounir Ben Bouneffa et une transformation d'Alexis Brochot. Les affaires plaisiroises ne s'arrangeaient pas puisque, ayant déjà un carton rouge depuis la 53<sup>e</sup> minute, ils se retrouvaient en double infériorité numérique à la 67<sup>e</sup> minute, certes pour

## Rugby Plaisir s'adjuge le derby face au MLSGP et enchaîne une 4<sup>e</sup> victoire de suite

**Le Plaisir rugby club s'est imposé sans bonus et dans la douleur à domicile face au MLSGP (23-16), le 7 décembre lors de la 10<sup>e</sup> journée de Fédérale 2, et conforte sa place dans le top 6.**



**Les Plaisirois, qui ont reçu deux cartons rouges dans ce match, se sont fait peur en 2<sup>e</sup> période mais ont finalement arraché la victoire à 5 minutes de la fin.**

très peu temps puisque les visiteurs connaissaient pareil sort à la 74<sup>e</sup>, dans une deuxième mi-temps où les cartons pleuvaient (notamment deux rouges côté plaisirois, et un dans les rangs du MLSGP).

Mais finalement, le salut des hommes de Robbie Hutton intervenait à cinq minutes de la fin grâce à un essai de l'ailier gauche Hugo Taillandier. Celui-ci n'était pas transformé mais Anthony Bovagnet passait une ultime pénalité à la 77<sup>e</sup> minute. Plaisir s'en sortait finalement, non sans mal et avec un succès qui s'est dessiné tardivement.

Grâce à cette victoire, la 4<sup>e</sup> de rang (succès face à Meaux, à Versailles, puis contre Caen et donc le MLSGP sur les 4 dernières rencontres), les Plaisirois confortent leur place

dans le top 6 dans leur poule de 12 équipes, ce qui leur permet virtuellement d'accéder en phase finale. Ils sont actuellement 5<sup>e</sup> avec neuf points d'avance sur leur premier poursuivant (Versailles), et dix de retard sur la 2<sup>e</sup> place, qui leur permettrait d'accéder directement aux 16<sup>es</sup> de finale sans passer par les barrages. Le club vise ainsi une 4<sup>e</sup> qualification de suite pour les phases finales. « *L'idée, c'est d'être au moins dans les 4 1<sup>ers</sup>, avec au pire un barrage à domicile (et au mieux une qualification directe en 16<sup>es</sup> de finale, si Plaisir termine à l'une des 2 1<sup>ers</sup> places)* », nous avait confié le président du PRC, Thierry Lamandé, le 15 septembre dernier après le 1<sup>er</sup> match de la saison. Prochain rendez-vous pour Plaisir, le 14 décembre sur le terrain du Havre, actuelle lanterne rouge. ■

chute de nouveau contre une équipe de haut du tableau. Les trois revers de la saison l'ont été face à des formations actuellement dans le top 4 au classement. Seul le match face à l'actuel leader, Les Lilas, s'était soldé par un score de parité (1-1), le 5 octobre. « *Il n'y a pas d'objectif précis, mis à part stabiliser l'équipe et le maintien. Mais s'il y a des choses à gratter en 2<sup>e</sup> partie de saison, on ira les gratter s'il faut* », nous avait déclaré l'entraîneur

trappiste, Anis Rouane, à l'issue de cette confrontation.

Trappes est pour l'instant 6<sup>e</sup> de sa poule de 12 équipes, avec 5 points d'avance sur la zone rouge. Pour rappel, les 2 derniers de chaque groupe descendant, tandis que seuls les 1ers de poule montent en R1. Prochain match le 14 décembre, encore à domicile, face à Palaiseau, avant-dernier au classement. ■

## Football Fin de série pour Trappes

**L'ES Trappes s'est inclinée face à Conflans (4-3), équipe du haut de tableau, le 7 décembre dans le championnat de Régional 2.**

Ils n'avaient pas perdu à domicile depuis la 1<sup>re</sup> journée. L'ES Trappes s'est inclinée sur sa pelouse face à Conflans (4-3), 4<sup>e</sup> de la poule, le 7 décembre dans le championnat de Régional 2. La troisième défaite des Trappistes depuis le début de saison en neuf matchs de championnat (pour autant de nuls et de défaites). Trappes restait sur une large victoire à domicile et un match nul à l'extérieur avant cette rencontre, mais

## Volleyball Plaisir-Villepreux remporte le derby face à Vélizy

**Le Volley club Plaisir-Villepreux l'a emporté 3 sets à 2 face à Vélizy, le 7 décembre lors de la 9<sup>e</sup> journée de Nationale 3.**

Deuxième victoire de suite pour le Volley club Plaisir-Villepreux (VCPV). Une semaine après leur difficile succès 3 sets à 2 sur le terrain de l'Agglo Sud volleyball 76, ils ont de nouveau eu besoin de cinq manches pour l'emporter, face à un adversaire plus coriace cette fois. Les Plaisiro-Villepreusiens ont en effet battu à domicile Vélizy, 5<sup>e</sup> au classement, le 7 décembre lors de la 9<sup>e</sup> journée de Nationale 3. Une victoire 3 sets à 2 donc (17-25; 25-21; 25-20; 14-25; 15-11).

Le VCPV monte à la 6<sup>e</sup> place de sa poule de 12 équipes, gagnant

une position au classement, mais reste loin de ses objectifs du début de saison, qui étaient de remonter en Nationale 2, un an après l'avoir quittée. Interrogé une semaine plus tôt, l'entraîneur-joueur, Thomas Pielka reconnaissait que cet objectif ne sera pas atteignable cette année et que le club visera désormais à « *faire progresser le collectif et les jeunes* ». Message reçu par ses troupes ce dimanche. Pour rappel, seuls les 1<sup>ers</sup> de poule montent, tandis que les 2 derniers sont relégués. Prochaine rencontre le 21 décembre chez la réserve de l'ACBB, 2<sup>e</sup> au classement. ■

## Handball Plaisir-Les Clayes s'incline sur le fil face au leader et chute au classement

**Les Plaisiro-Clétiens ont été battus dans les derniers instants par l'Avenir du Ponant (37-35), le 7 décembre lors de la 10<sup>e</sup> journée de Nationale 3, et chutent à la 5<sup>e</sup> place de leur poule.**



**Les joueurs de Plaisir-Les Clayes ont mené durant la majeure partie de la rencontre face au leader avant de craquer dans les 10 dernières minutes.**

C'était un match test. Le Plaisir-Les Clayes handball (PLCHB) a été battu de justesse à domicile par le leader, l'Avenir du Ponant (37-35), le 7 décembre lors de la 10<sup>e</sup> journée de Nationale 3.

Le scénario est cruel alors que les joueurs Plaisiro-clétiens ont mené la majeure partie du match. Emmenés par leur demi-centre Florent Zaïre (11 réalisations, meilleur buteur de la rencontre), leur arrière gauche Adama Ouedraogo ou encore leur pivot Swen 4 (7 buts chacun), ils comptaient 3 buts d'avance à la mi-temps (20-17), et même 4 d'avance à un peu moins de 15 minutes du terme. Mais les visiteurs ont arraché leur succès lors de 10 dernières minutes

qui ont été fatales au PLCHB. Les hommes de Francis Tuzolana ont passé plus de cinq minutes sans marquer, et se sont fait égaliser à 32-32, puis devancer. Ils n'ont alors plus jamais mené au score.

Une défaite cruelle et une très mauvaise opération au classement. Plaisir-Les Clayes chute à la 5<sup>e</sup> place de leur poule de 12 équipes, à deux points du 2<sup>e</sup>, Pontault-Combault, et à quatre unité du leader. Pour rappel, seuls les 1<sup>ers</sup> et les quatre meilleurs 2<sup>es</sup> (le championnat compte huit poules au total) montent en Nationale 2 en fin de saison. Prochain rendez-vous le 13 décembre à Hennebont, un mal classé (10<sup>e</sup> de la poule). ■

# REJOINDRE SUEZ, C'EST AGIR CHAQUE JOUR AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT.

**Des métiers passionnants,  
des opportunités de carrière  
pour révéler vos talents.**

Rejoindre SUEZ, c'est rejoindre un groupe qui cherche à faire bouger les choses, avoir de l'impact, le tout dans un environnement de travail inclusif et favorable.

Avec nous, construisez votre carrière dans une entreprise engagée au service de l'environnement, y compris le vôtre !

**Prêts à exercer un métier qui a du sens  
et à relever les défis environnementaux  
d'aujourd'hui et de demain ?**

Rejoignez-nous ! SUEZ recrute des managers, des techniciens de réseau eau potable et assainissement, des électromécaniciens, des techniciens de traitement, des agents de réseau eau potable et assainissement, des automaticiens...

**Retrouvez toutes nos offres sur notre site carrière.**

C'est par ici !



**40**

**C'est le nombre de postes à pourvoir  
sur l'ouest de l'Île-de-France**



 **suez**

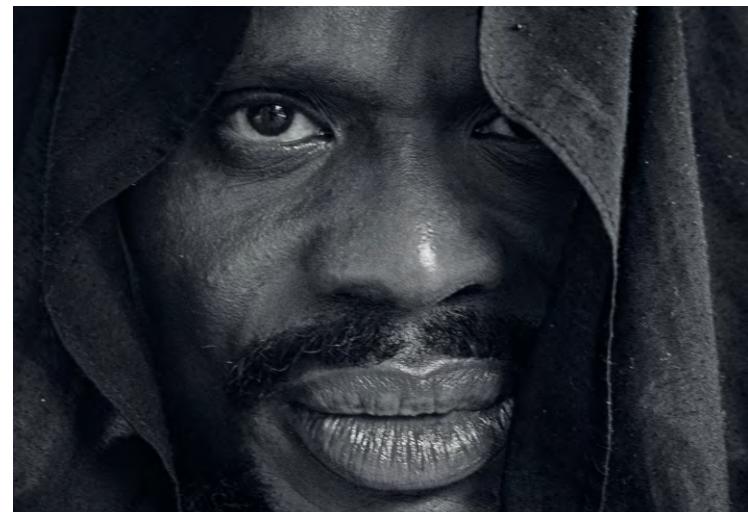
L'espace Daudet, à Coignières, accueillera, les 11 et 12 décembre, à 20 h 30, un concert de Kery James. Le rappeur, qui s'est déjà produit à SQY ces dernières années (notamment à Trappes en 2021), fait cette fois étape à Coignières dans le cadre de sa tournée actuelle, lui qui vient de sortir un album intitulé R.A.P. (Résistance, amour et poésie), sorti le 28 novembre. Le 8<sup>e</sup> album de l'artiste âgé de 47 ans.

#### Un nouvel album sorti le 28 novembre

« Après dix années de riches projets dans la musique, le théâtre (notamment dans la pièce *À vif*) et le cinéma (par exemple dans la série de films *Banlieusards*), dont plusieurs tournées, Kery James revient pour une nouvelle tournée de concerts, peut-on lire sur la description du concert. Dans une formation acoustique, accompagné de ses fidèles compagnons de scènes au clavier et aux percussions, Kery James se dévoile sans artifice dans une ambiance intimiste au service de sa plume et de sa voix profonde dont la poésie, le talent, la pertinence et la puissance émotionnelle du propos se hissent bien au-delà d'un simple registre musical. Profondément animé par ses textes, Kery James fédère à chacune de ses

## Coignières Kery James en concert à l'espace Daudet les 11 et 12 décembre

Le rappeur, actuellement en tournée et qui vient de sortir un nouvel album, R.A.P., fera étape à Coignières les 11 et 12 décembre.



Kery James se produira à l'espace Alphonse Daudet les 11 et 12 décembre.

dates son public en occupant la scène avec son indéniable charisme. »

Un nouvel opus fort de 15 titres. Kery James y revendique « le retour du rap français » (c'est d'ailleurs que s'intitule l'une des chansons), Kery James revendique son côté authentique (« J'ai jamais baissé mon froc face au show business » dans son titre Radical, « Le rap vient des bas-fonds, quand tu nous entends t'entends c'que les balles font » et « Me cherche pas à la radio je n'y passe pas » dans R.A.P.), ne se montre pas tendre avec la nouvelle génération du rap (« Que devient le rap, ils font tous la même chose, y'a rien d'original, ce n'est plus des rappeurs, c'est des chanteuses, j'éveille les coeurs, ils font des berceuses », dans le

titre *J'suis pas Cnews*), et décortique à son façon l'actualité politique et géopolitique (guerre entre la Russie et l'Ukraine, situation au Proche-Orient avec entre autres la chanson *Shaban*, en hommage à Shaban Al-Dalou, étudiant palestinien de 19 ans mort dans un incendie après un bombardement revendiqué par l'armée israélienne sur un hôpital à Gaza, le 14 octobre 2024).

Pour ce concert à Coignières, - qui précédera une dernière date, le 13 décembre à Thonon-les-Bains -, les tarifs vont de 30 à 35 euros. Attention, il ne reste que quelques places pour le jeudi. La date du vendredi est elle complète. Durée 2 h. Réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Trappes Une expo sur l'aviation jusqu'au 13 décembre

L'exposition *L'Envol, sur un air de Trappes* est à l'affiche à L'Étoile d'or jusqu'au 13 décembre.

L'Envol, sur un air de Trappes. Ainsi s'intitule l'exposition accueillie à L'Étoile d'or, à Trappes, depuis le 19 novembre et jusqu'au 13 décembre. Une exposition consacrée à l'univers de l'aviation.

#### Présentation et démonstration de simulateur de vol le 13 décembre

« Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux savants ont apporté leur contribution à l'aérologie et à la météorologie, qui permirent le développement de l'aéronautique puis de l'aviation. D'Alphonse Penaud, ingénieur inventeur du Planophore, à Urbain Cassan, ingénieur archi-

tecte, en passant par Léon Teisserenc de Bort (qui a donné son nom à une des rues de Trappes, Ndlr), inventeur de la Stratosphère, venez découvrir la naissance de l'aérologie et de l'aéronautique sur Trappes et ses environs », est-il détaillé sur le programme de l'événement.

L'exposition entre désormais dans sa dernière semaine. Plusieurs temps forts en lien avec l'événement étaient prévus. Il reste celui du 13 décembre, de 15 à 19 h : une présentation et démonstration d'un simulateur de vol du SQYlab. L'exposition, elle, est ouverte le mardi, au dimanche de 14 h à 18 h. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 01 30 44 29 28. ■

## Guyancourt

### Une soirée tribute à Kool & The Gang à la Batterie ce samedi

Qui ne s'est pas déhanché au son des tubes *Celebration*, *Get down on it*, *Ladies' night*, ou encore *Fresh*. Kool & The Gang, l'un des plus emblématiques groupes de funk américains, sera à l'honneur le 13 décembre à 20 h 30 à la Batterie, à Guyancourt, avec un concert tribute. Sur scène, les 9 musiciens professionnels du groupe Celebration the K&G Tribute feront revivre les titres les plus mythiques du groupe aux 70 millions de disques vendus, 31 disques d'or et de platine, 2 Grammy awards

et 7 American music awards. « Mais également quelques pépites oubliées des années 70 et 80 qui nous replongent dans l'esprit des dancefloors », souligne Celebration the K&G Tribute sur son site internet. Le tout durant 2 h d'*« un spectacle fidèle tant sur la musicalité, le son que le dynamisme pour faire danser tous les fans de cette musique tant samplée par les rappeurs »*, ajoute le groupe de reprises. Les prix des places vont de 5,95 à 17 euros. Réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Montigny-le-Bretonneux Hugh Coltman, artiste aux deux Victoires du jazz, à la salle Brel le 16 décembre

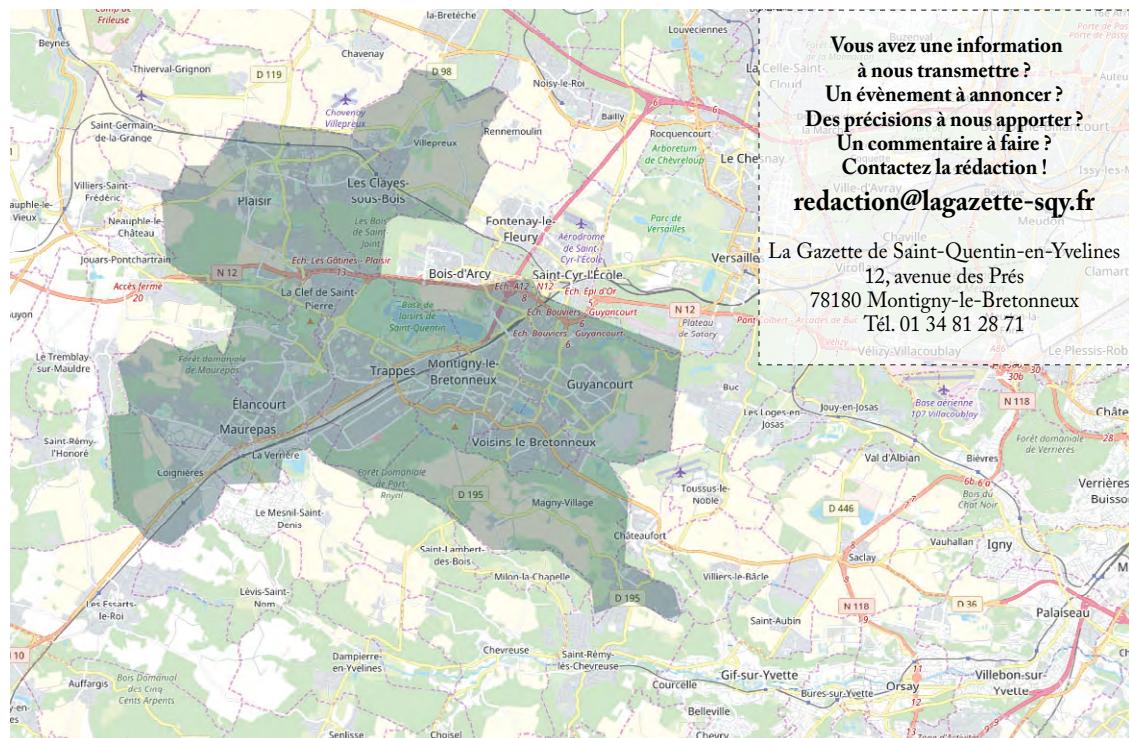
C'est une soirée très jazz qui s'annonce à la salle Brel, à Montigny-le-Bretonneux, le 16 décembre. Le musicien anglais Hugh Coltman s'y produira à partir de 20 h 30. Cet artiste de 53 ans, couronné de 2 Victoires du jazz en 2017 et 2023, dévoilera notamment son dernier album *Good grief* (sorti en août 2024), « un album profondément libérateur qui fusionne les influences jazz, blues, folk et pop », est-il précisé sur le descriptif du concert. « Sur scène, entouré de ses fidèles musiciens, dont le guitariste Mathis Pascaud, il crée une ambiance intimiste et feutrée, magnifiant ses nouvelles chansons grâce à sa voix de crooner envoûtante », poursuit le descriptif. *Hugh Coltman se livre à travers une prestation intense et sincère, et le public vibre à l'unisson. Tout au long du concert, l'émotion est palpable.* » Les tarifs des places vont de 20,50 à 24 euros. ■

## SQY Aux médiathèques des Clayes et de Villepreux, des escape game avant Noël

La médiathèque Le Nautilus, à Villepreux, accueille les 9 et 10 décembre, à respectivement 16 h et 14 h, un escape game sur le thème « Les sept ombres : enquête ». Le scénario : « *Le 30 avril 2014, sept personnes aux profils très différents disparaissent mystérieusement, chacune dans une région différente de France. Coïncidence ou affaire liée ? À vous de mener l'enquête ! En petits groupes, plongez dans les archives numériques de l'un des disparus : réseaux sociaux, SMS, mails, photos, sites web... Analysez les indices, reconstituez son identité, retracez son parcours et tentez de comprendre ce qui a bien pu se passer* », explique le site internet des médiathèques de SQY à propos de cet escape game destiné aux ados (à partir de 13 ans) et adultes. Le même scénario est prévu le 12 décembre à 16 h à la médiathèque Prévert, aux Clayes-sous-Bois. Comptez 3 h par session. L'événement est accessible sur inscription, sur e-mediatheque.sqy.fr. ■

## Voisins Un concert aux bougies à l'église St-Joseph-le-Bienveillant ce samedi

L'église St-Joseph-le-Bienveillant, qui a ouvert il y a environ un an à Voisins-le-Bretonneux (lire notre édition du 17 décembre 2024), accueille un concert aux bougies au profit du Secours catholique, le 13 décembre à 20 h 30. Lors de ce concert intitulé *Méditation et exultation, du baroque au tzigane*, les spectateurs y verront se produire les violonistes Beata Halska-Le Monnier et Bernard Le Monnier. Cette soirée sera aussi l'occasion, dès 19 h 30, « d'une expo vente d'objets faits mains par les bénévoles et de gourmandises, autour d'un vin chaud offert », indique la paroisse Montigny-Voisins sur son site internet. Les prix des places pour le concert vont de 10 à 15 euros, réservations sur helloasso, au secrétariat de la paroisse (4 rue St-François d'Assise à Voisins, les vendredis et samedis de 10 à 12 h), ou sur place le jour du concert. ■



**Vous avez une information à nous transmettre ?  
Un évènement à annoncer ?  
Des précisions à nous apporter ?  
Un commentaire à faire ?  
Contactez la rédaction !**

**redaction@lagazette-sqy.fr**

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines  
12, avenue des Prés  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
Tél. 01 34 81 28 71

MAP DATA : OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,  
éditeur et rédacteur en chef :**  
Lahbib Eddaoudi  
le@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, sport, culture :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Publicité :**  
Lahbib Eddaoudi  
pub@lagazette-sqy.fr

**Actualités, faits divers :**  
Pierre Ponlevé  
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Conception graphique :**  
Mélanie Carvalho  
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve  
**ISSN :** 2646-3733 - **Dépot légal :** 12-2025  
Édité par **La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines**, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

## JEU

### SUDOKU : niveau facile

7	5		6	3
8	9		6	5
2	6	5	3	7
7		9	2	1
1	2	8	6	4
5		8	7	2
	3	8	9	2
8	4	7	1	6
9	2	7	6	4

### SUDOKU : niveau difficile

7	9	2	6	1
3			8	
	8		1	3
9			7	
	4		8	9
8		3		6
1	5	8	2	6
	9		5	3
			1	

### Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°337 du 2 décembre 2025 :

6	1	3	8	2	9	5	4	7
8	4	5	6	3	7	2	1	9
2	9	7	1	4	5	3	6	8
3	2	1	5	7	8	6	9	4
5	6	9	4	1	3	7	8	2
7	8	4	9	6	2	1	5	3
4	7	8	2	5	6	9	3	1
1	3	6	7	9	4	8	2	5
9	5	2	3	8	1	4	7	6

2	8	3	1	5	9	4	6	7
4	7	5	6	2	8	1	9	3
1	6	9	4	7	3	8	2	5
8	2	6	7	4	5	3	1	9
5	3	1	9	8	6	7	4	2
9	4	7	3	1	2	5	8	6
6	5	4	2	3	1	9	7	8
7	9	8	5	6	4	2	3	1
3	1	2	8	9	7	6	5	4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

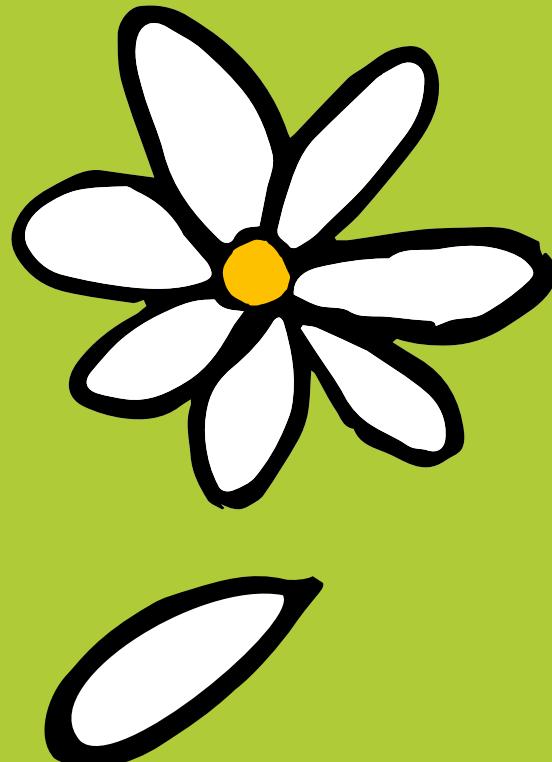
**Vous êtes entrepreneur,  
commerçant, artisan,  
vous désirez passer votre publicité  
dans notre journal ?**



**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**

**Que vous ayez  
un peu,  
beaucoup,  
passionnément  
à donner,  
engagez-vous  
auprès d'un enfant  
protégé par  
l'aide sociale  
à l'enfance.**



**Devenez bénévole !**  
**[accueilbenevoleASE@yvelines.fr](mailto:accueilbenevoleASE@yvelines.fr)**



**Yvelines**  
Le Département